



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

SMICTOM DES PAYS DE VILAINE – territoire lauréat
Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : SMICTOM DES PAYS DE VILAINE	Région : Bretagne
Collectivité lauréate de l'appel à projets zéro déchet ou TCSP : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Départements : Ille-et-Vilaine
Nom et fonction du porteur de projet : Guillaume BOUCHERIE - DIRECTEUR	
Population : 80 000 habitants - Territoire rural dispersé - 4 communautés de Communes - 46 communes	

Description générale et objectifs :

Depuis de nombreuses années, le syndicat associe les partenaires de son territoire à la réflexion sur les projets qu'il souhaite mener. Cet appel à projet « ZDZG » permet de **formaliser la gouvernance participative** avec l'implication de représentants locaux (nombreuses associations, chambre régionale des métiers et de l'artisanat, chambre d'agriculture, foyers témoins, CPIE, représentants de l'ESS...) pour une co-construction d'actions et de projet.

Quelques exemples : Il existe sur le territoire une recyclerie pilotée par une association du réseau « recyclerie ressourcerie » en partenariat avec le syndicat qui a permis de créer 4 CDI et 16 emplois en insertion. L'objectif est d'accompagner le tissu associatif pour développer le maillage du territoire en boutiques solidaires

Les résultats obtenus dans le cadre de l'opération «entreprises témoins » menée avec la CRMA, CCI, diverses associations d'entreprises et initiées en 2011 permettront de relancer l'opération et de sensibiliser les entreprises du territoire.

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Le Syndicat a déjà mis en place les projets listés dans les engagements obligatoires de l'appel à projets : la collecte des biodéchets, la Redevance incitative, la comptabilité analytique selon la méthode comptacoût, un programme de prévention,

L'appel à projet permet de conforter, améliorer, diffuser les résultats déjà obtenus :

- 50 % d'OMr en moins à incinérer (soit un résiduel d'OMR à traiter à hauteur de 90 kg/hab/an)
- Collecte des biodéchets correspond au 2^{ème} flux des collectes sélectives après le verre (30 kg/hab/an)
- Compost éligible à la certification utilisable en Agriculture Biologique

Les objectifs dans cette candidature sont de conforter, d'améliorer les résultats déjà très encourageants et atteindre des objectifs ambitieux :

- ⇒ 60 % de valorisation matière et organique
- ⇒ Poursuivre la réduction des déchets -14 % entre 2014 et 2017 sur les déchets non valorisés actuellement.

Taux de recyclage de plus de 75 %

Actions phares :

- ⇒ **Appel à projet « commune zéro gaspillage zéro déchet » spécial Etablissement publics** : objectif mettre en œuvre le principe des 3R, à l'échelle des établissements publics d'une commune pour développer l'éco exemplarité dans les administrations.
- ⇒ **Affiner la mise en place de la RI par**
 - une aide aux familles en difficultés financières en les sensibilisant au mode de consommation alternatif
 - lutter contre les dépôts sauvages
 - affiner la collecte dans les collectifs.
- ⇒ Concernant la collecte des biodéchets qui vient d'être mise en place, il s'agit **de poursuivre dans l'amélioration du geste de tri et le fonctionnement de la plateforme de compostage** qui vient d'être créée.
- ⇒ **Expérimenter le démantèlement des encombrants de déchèterie**, pour améliorer le taux de valorisation du territoire. Il s'agit d'une action majeure de l'appel à projets.
- ⇒ **Poursuivre la politique de prévention** par des actions menées avec les partenaires sur la thématique des déchets verts, gaspillage alimentaire....



⇒ **Contribution à la création d'activité de recyclage** de PSE sur le territoire à partir du PSE de calage collecté en déchèterie. Cette action sera menée sur la totalité des déchèteries du SMICTOM pendant la durée de l'appel à projets

Moyens mobilisés

⇒ Equipe projet identifiée

⇒ Budget par année, par action

⇒ Ce territoire est exemplaire pour les collectivités. Toujours améliorer le dispositif mis en place en apportant encore plus de gouvernance partagée, être totalement dans le concept de l'économie circulaire puisque la valorisation des déchets en tant que matière est au cœur des axes développés par ce territoire, sans oublier le principe de prévention qui ne peut être mis en œuvre de façon efficace qu'avec l'aide de nombreux partenaires

⇒ Démarches d'écologie industrielle et territoriale mise en oeuvre

⇒ Le Syndicat souhaite également partager ses retours d'expérience au plus grand nombre.

